



CS 60615
35706 RENNES CEDEX 7
Tél. 02.99.38.04.14

Supplément à VRAC INFO N°08-03

ISSN 0298-4032

30 mai 2008

www.creaibretagne.org

SUR LE VIF

LE PARADOXE DU "PAREIL SPECIAL"

Nous vient-il à l'idée dans une pharmacie de demander un médicament "pareil" mais "spécial" ?

D'une certaine façon oui ; puisque nous cherchons la certitude d'être traité aussi bien que tout le monde, et en même temps d'avoir le remède bien adapté à notre mal personnel. En somme, nous voulons des médicaments citoyens non discriminants, ni pour riches ni pour pauvres et qui respectent notre individualité.

Et voilà le tournant du 21^{ème} siècle. Celui du citoyen individu.

Le citoyen est là parce que notre société a mis en avant l'égalité citoyenne pendant deux siècles. Elle a fait des progrès de "masse". Elle a élargi la classe moyenne où chacun a des opportunités semblables à son voisin.

Or maintenant nous devenons ultrasensibles au risque d'une société à deux vitesses pour les choses essentielles, la santé, les déplacements, l'école.

Nous exigeons le "pareil". Nous luttons donc contre le retour des discriminations de base : le médicament, le moyen de transport, l'école pour riches ou pour pauvres. Mais pour cela, et c'est nouveau, partout en Europe nous exigeons la reconnaissance des droits fondamentaux pour chaque individu.

Nous exigeons le "spécial" pour être sûr de garder le "pareil".

A l'école c'est flagrant. Un exemple, les parents d'enfants handicapés veulent pour leur enfant l'école de tout le monde, mais qui reconnaîtra ses besoins spéciaux.

Ils veulent du pareil spécial. C'est le défi actuel.